



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E8014

VALABLE JUSQU'AU 10/02/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC OLEMPES B 384 171 930 (92B)

Siret : 384 171 930 00041

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8300849

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145371194

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145371194

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SUD CONFORT ROMULUS

LOTISSEMENT PUY LAROQUE  
12510 OLEMPES

Téléphone : 05 65 68 07 35

Portable : 06 08 68 41 96

Site Internet : www.chauffage-sanitaire-sudconfort12.fr

E-mail : sudconfortromulus@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

ROMULUS DANIEL GÉRANT / ROMULUS THIBAUT CO-GÉRANT

Fax : 05 65 68 61 36

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/01/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	12/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	24/09/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
61 RUE JACQUES FOURoux  
2E ETAGE  
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.